



VILLE D'AUBANGE

Service Urbanisme
Rue Haute n° 22
6791 ATHUS



URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est la société « **Thomas & Piron Home** » pour Monsieur **DE IACO Luigi et SPAGNUOLO Alina**, ayant son siège administratif à 6852 OUR-PALISEUL, La Besace 14, concernant un bien situé à 6, rue de la Cité, à 6790 AUBANGE, et cadastré 1^{ère} division, section A, numéro 2527 P5.

Le projet consiste en **la construction d'une maison d'habitation unifamiliale**, et présente les caractéristiques suivantes :

Écarts au Guide communal d'urbanisme

- Toiture plate prévue sur le volume secondaire
- Encadrements de fenêtres non réalisés

Ecarts aux prescriptions urbanistiques :

- Certaines baies présentent une tendance horizontale
- Linteaux en briques horizontales
- Briques de ton non uniforme, à savoir des briques TC Vandersanden Lithium de ton brun.

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 8h30 à 12h à l'adresse suivante : Service Urbanisme, Rue Haute n° 22 à 6791 Athus.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du service Urbanisme (téléphone : 063/43.03.10., mail : urbanisme@aubange.be), dont le bureau se trouve Rue Haute n° 22 à 6791 Athus.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 25/02/2026 au 11/03/2026 au Collège communal (référence du dossier 09/26) : la présente annonce de projet sera affichée sur le terrain, par le demandeur, à front de voirie et lisible de celle-ci, **à partir du 19/02/2026** et pendant toute la durée de l'annonce de projet.

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Rue Haute n° 22 à 6791 Athus
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@aubange.be



Façade avant



Façade arrière